



DÉCISION n°2024-01

Relative à l'attribution du marché à procédure adaptée portant sur la maîtrise d'œuvre pour travaux de rénovation des fenêtres du CDG45
(Marché n°2024-01)

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion, notamment ses articles 27 et 28,

Vu la délibération n° 2020-28 du 3 novembre 2020 du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Loiret, accordant une délégation de compétence à la Présidente du Centre de Gestion pour décider des marchés pouvant être passés selon la procédure adaptée,

Vu la consultation lancée par le Centre de Gestion concernant la maîtrise d'œuvre pour travaux de rénovation des fenêtres du CDG45,

Vu l'offre unique proposée par le CABINET GILBERT - 7 Rue du Faubourg Saint Vincent 45 000 ORLEANS.

DÉCIDE

Article 1^{er} : le marché relatif à la maîtrise d'œuvre pour travaux de rénovation des fenêtres du CDG45 est attribué à la société **CABINET GILBERT** pour :

- Un montant HT de 10 973,00 euros (13 167,60 euros TTC)

Article 2 : La Directrice du Centre de Gestion est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au Représentant de l'État et fera l'objet d'une communication lors de la prochaine séance du Conseil d'Administration.

Fait à ORLÉANS, le 19/02/2024

La Présidente,

Florence GALZIN